

J'ai tâché de trouver à l'appui de mon affirmation d'autres jugements et opinions voulant que le gouvernement commette là une erreur, et je renverrai, à cet égard, les députés à l'éditorial publié par le *Globe and Mail* il y a environ trois mois, sous le titre «Voie qui mène à la collision». On l'a déjà mentionné à plusieurs reprises au cours du débat. L'article a paru le 2 juin 1964, c'est-à-dire qu'il y a trois mois, le rédacteur de l'article voyait déjà où nous mènerait cette situation. Voici le premier alinéa:

Dans sa hâte de donner au Canada un drapeau national distinctif, le premier ministre Lester Pearson s'est engagé, entraînant avec lui le gouvernement et toute la nation, dans la voie qui mène à la collision. Il est encore temps de changer de cours, mais le temps presse.

Ces dernières semaines, il a semblé un instant qu'une force irrésistible s'était heurtée à un obstacle inamovible. L'un ou l'autre devait céder. Je suis soulagé—comme, j'en suis certain, tous les députés—en constatant que le gouvernement a au moins enfin compris que la menace d'une élection à la suite d'un vote défavorable à la Chambre n'est plus valable. Il me semble que le gouvernement s'est rendu beaucoup plus sympathique en agissant ainsi. S'ils sont prêts à faire le reste du chemin et à envisager une méthode permettant à tous les partis d'intervenir dans le choix du drapeau, je suis certain que leur cote monterait encore. Je demande la création d'un comité de tous les partis qui choisirait plusieurs modèles populaires, le choix final devant être par la suite établi à l'occasion d'un plébiscite ou référendum.

L'éditorial dont j'ai parlé mentionne ensuite quatre erreurs commises par le premier ministre dans sa façon de doter le Canada d'un drapeau national distinctif. La première erreur, d'après l'article, ce fut de fixer un délai de deux ans pour proposer le nouveau drapeau. La deuxième erreur, d'avoir fait de ce problème une question de confiance en menaçant de dissoudre le Parlement si le nouveau drapeau n'était pas accepté. Les honorables députés se souviennent qu'au début, le premier ministre avait parlé d'un vote libre. Ensuite, il a changé d'idée pour dire qu'il s'agissait là d'une question de confiance. Il est maintenant revenu à l'idée d'un vote libre. Nous voulons qu'il change encore une fois d'idée et reparte à zéro. Ainsi, lui-même, son parti, et tout le pays se sentiraient bien plus heureux.

La troisième erreur du premier ministre, d'après l'éditorialiste, ce fut de donner à la question du drapeau la préséance sur les autres tâches pressantes de la Chambre. Le 3 juin, au lendemain de la publication de cet article, le très honorable représentant nous a donné une liste de 38 mesures qu'il fallait adopter avant un congé d'été. Il n'avait même pas mentionné la résolution concernant le

drapeau. Mais 27 jours plus tard, soit le 30 juin, le premier ministre annonçait les cinq ou six dernières mesures législatives qu'il voulait faire compléter avant de songer à un congé d'été et il donnait à cette résolution concernant le drapeau tant d'importance qu'elle dominait tout le programme législatif. On se demande donc ce qui s'est passé pendant le mois de juin qui ait donné tant d'importance à la résolution sur le drapeau.

La question a suscité toutes sortes de conjectures intéressantes. L'une d'elles veut qu'on ait délibérément ajouté la question du drapeau au programme pour créer une impasse et se donner l'excuse de déclencher des élections. Si tel est le cas, l'opposition a su voir clair dans leur jeu. Si le gouvernement voulait des élections, il avait l'occasion toute trouvée d'en déclencher. On ne réussira pas, ni par la séduction, ni par la ruse, à empêcher les membres sérieux de cette Chambre d'accomplir leur devoir selon leur conscience.

Le rédacteur du *Globe and Mail* a signalé une quatrième erreur, soit d'avoir présenté une résolution double: le modèle trifolié du gouvernement et l'Union Jack. En utilisant habilement le Règlement, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a tiré le gouvernement de ce traquenard politique. La résolution double aurait entraîné la défaite du gouvernement; ses partisans n'étaient pas disposés à courir ce risque. Cette prétendue quatrième erreur vient corroborer l'hypothèse selon laquelle le gouvernement, à un moment donné du moins, voulait être défait pour justifier la tenue d'élections.

Cependant, quoi qu'il en soit, la situation s'est modifiée vendredi dernier lorsque le premier ministre a fait disparaître la menace d'élections et a déclaré que le vote sur la résolution sur le drapeau et les amendements y afférents serait entièrement libre.

Le rédacteur du *Globe and Mail* arrive en terminant à la conclusion suivante:

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, nous pourrions avoir des élections sur la question du drapeau. Si la chose se produisait, l'on pourrait dire que le parti le plus apte à diriger nos destinées serait celui qui aurait préconisé le drapeau le plus populaire. Il ne faudrait pas que le Canada se place dans une situation aussi ridicule et aussi dangereuse.

A ce moment-ci de notre histoire, nos chefs politiques se doivent d'agir en hommes d'État. M. Pearson devrait convier à une réunion les chefs des quatre partis de l'opposition et régler la question avec eux.

Je suis heureux de reconnaître qu'il l'a fait. L'article se poursuit ainsi:

Il devrait chercher à réaliser l'entente sur la manière de procéder à l'égard de la résolution concernant le drapeau et de maintenir le débat à l'intérieur de limites raisonnables afin d'éviter la tenue d'élections dont le pays ne veut pas entendre parler sur une question qui menacerait l'unité nationale.